



Métabief

**Le journal de la commune de métabief
Avril 2016**

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous retrouver pour ce N° 13 du bulletin communal élaboré par la commission communication que je remercie.

Nous avons terminé l'année 2015 marquée par ces terribles attentats du Bataclan. Le gouvernement nous avait annoncé l'état de guerre. Les récents attentats de Bruxelles nous ont malheureusement confirmés ce fait. L'histoire de notre pays nous démontre qu'il a vécu plusieurs conflits et nous savons tous que la liberté finie toujours par triompher sur l'obscurantisme. La démocratie a besoin de nous tous pour nous permettre de vivre ensemble.

L'hiver est maintenant terminé, même si toutes les journées ne sont pas printanières. J'ose espérer que les fêtes de fin d'année se sont bien déroulées pour vous tous et que vous avez pu reprendre votre activité professionnelle dans d'excellentes conditions. Cette année à la cérémonie des vœux, nous avons souhaité mettre à l'honneur les nouveaux habitants. C'est avec un grand plaisir que nous les accueillons dans notre commune où il fait bon vivre.

Si pour la station cette saison ne sera pas à marquer d'une pierre blanche, l'existence des canons à neige auront démontré toute leur efficacité. Le SMMO (Syndicat Mixte du Mont d'Or) Syndicat constitué des 5 communes de la station et du Département, doit poursuivre la modernisation de la station. Philippe ALPY, président du SMMO, vice-président du conseil départemental, aidé du conseil d'administration et du staff de la station, a pu obtenir le vote d'une nouvelle tranche de travaux permettant la poursuite des travaux de modernisation.

Au plan communal, ce début d'année nous aura permis de mener à bien la préparation du budget primitif 2016 qui a été récemment voté par le conseil municipal, dans le respect de nos engagements de campagne ; la maîtrise budgétaire et une augmentation limitée à l'augmentation du coût de la vie.

Nous avons engagé de concert les procédures de révision simplifiée et de révision globale de notre PLU (Plan Local d'Urbanisation) dans le but de renforcer la sécurisation de la station en création d'une nouvelle voie d'accès et de nouvelles places de parking. Nous devons aussi nous adapter aux nouveaux besoins de notre commune et répondre aux demandes de développement de notre habitat permanent. La population sera largement consultée à ce sujet et divers moyens de communication seront mis en place pour vous associer à cet important dossier.

En ce qui concerne nos ressources en eau, les forages d'exploration du Viscernois et du Roncheau dont nous avons précédemment parlé n'ont pas procuré, pour l'ins-

tant, les ressources espérées. Nous poursuivons notre quête jusqu'à l'aboutissement, à savoir que d'autres pistes hors de la communes sont en cours d'études.

Après l'obtention du permis de construire de la maison de vie, pour laquelle nous n'avons toujours pas trouvé d'appellation plus adaptée, la phase administrative de recherche des subventions, de choix des entreprises est maintenant terminée. Les travaux débuteront prochainement par une première phase de désamiantage des deux bâtiments existants puis par leur démolition avant de procéder à la construction du nouvel édifice qui sera parfaitement adapté à ses objectifs.

Autre gros dossier qui, sans doute, passe inaperçu à vos yeux bien que gros consommateur de temps ; celui de la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux. Les dépenses à engager sont tellement importantes qu'il nous faut obtenir de l'état, la réalisation d'un plan pluriannuel de travaux. Le dossier d'ADAP (Agendas d'Accessibilité Programmée) qui concerne tous les bâtiments communaux devait être déposé en novembre de l'année dernière. Il a demandé et continue d'exiger de nombreuses heures de travail de la part des employées de la commune mais également l'implication des élus.

En ce qui concerne notre patrimoine immobilier, il nécessite constamment des travaux de mise en conformité ou de réparations dont nous vous donnons dans ce numéro un descriptif non exhaustif.

2016 connaîtra la seizième édition du festival de la paille dont la programmation laisse à penser que son affluence dépassera une nouvelle fois celle des années précédentes. Événement important s'il en est pour l'image de Métabief, il a fait l'objet de la signature d'une nouvelle convention reconduisant notre collaboration pour une nouvelle durée de quatre années. Un hiver et un début de printemps bien rempli qui nous permet de poursuivre nos objectifs dans le respect de nos engagements.

Je vous laisse chers chats gris, découvrir votre nouveau bulletin municipal. Article après article, voyez comment des conseillers municipaux, des bénévoles associatifs, ou tout simplement des chats gris de bonne volonté, s'engagent pour faire vivre notre village. Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de toutes et tous pour écrire l'avenir de notre cité.

Bien à vous

Gérard DEQUE

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

Métabief compte de nombreuses associations qui, au fil des années, œuvrent à l'animation de la commune.

Vous trouverez ci-après exposées quelques-unes des manifestations qu'elles organisent. N'hésitez pas à prendre de plus amples renseignements auprès des responsables.

Jeudi 5 Mai : Week-end d'ouverture du Télésiège du Morond. (S.M.M.O.)

Samedi 21 et dimanche 22 Mai : Épreuve de championnat régional de descente DH Reconnaissance le samedi de 12h à 17h. Compétition le dimanche de 09h à 16h30. Le dimanche 22 Mai : Randonnée VTT familiale à partir de 08h00. Inscriptions en ligne à l'épreuve : <http://www.yaka-inscription.com/dhmeta-bief2016>. Pour plus d'informations : 06.43.41.82.93 (Vélo Club VTT Mont d'Or)

Samedi 21 mai : Concert de Yanne Matis Band, à 20h30, salle LAVALLIERE Sur les traces de Joan Baez, Bob Dylan, Simon and Garfunkel, Léonard Cohen. (Plus d'infos : 07 70 99 36 56 - lumieremaasai@gmail.com).

Dimanche 29 mai : META BECANE : Exposition et bourse d'échange de pièces et motos de collection, de 08h00 à 19h00, place Xavier AUTHIER. Inscriptions au 06.76.94.48.51 (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Samedi 06 juin : Opération pistes propres ; ramassage des déchets sur les pistes de la station. Rendez vous au pied du télésiège du Morond à 09h45. (Plus d'infos : mountain.riders.jura@gmail.com)

Samedi 18 et dimanche 19 Juin : Trail du Mont d'Or ; 4 courses avec 4 distances et une randonnée. Plus d'infos au 06.70.03.31.97 (Olympic Mont d'Or).

Du dimanche 3 juillet au dimanche 28 août : Marché du dimanche, Place Xavier AUTHIER devant la salle Paul CHARLIN de 08h00 à 12h30. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Jeudi 14 juillet : Brocante, avenue du Bois du Roi. Inscriptions au 06.79.52.93.77. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Le vendredi 15 juillet : 1er marché nocturne à partir de 18h00, place Xavier AUTHIER. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Dimanche 17 juillet : Chasse au Trésor par équipe, organisée au sein du village, pour les jeunes et les moins jeunes. Inscriptions sur place, salle Paul CHARLIN à partir de 13h00. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Vendredi 22 juillet : 2ème marché nocturne à partir de 18h00,

place Xavier AUTHIER. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Samedi 23 juillet : 1er tournoi de pétanque, en doublettes formées, salle des Perrières. Inscription sur place à partir de 12h00. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Vendredis 29 et samedi 30 juillet : 16ème édition du Festival de la Paille. Deux scènes dès le vendredi 19h00 et le samedi 18h00, au pied des pistes. Festival Off dès le samedi 14h00 au sein du village. (Collectif Organisation)

Dimanche 7 août : Grand marché d'été, place Xavier AUTHIER, de 08h00 à 19h00. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Vendredi 12 août : 3ème marché nocturne, à partir de 18h00, place Xavier AUTHIER. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Dimanche 14 août : Jeux inter-villages sur la place Xavier AUTHIER, face aux commerces, à partir de 14h00. Inscription des équipes sur place dès 12h00. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Vendredi 19 août : 4ème et dernier marché nocturne à partir de 18h00, place Xavier AUTHIER. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Dimanche 21 août : Deuxième tournoi de pétanque, en doublettes formées, salle des Perrières. Inscriptions sur place dès 12h00. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Dimanche 28 août : Brocante, place Xavier AUTHIER, à partir de 08h00, organisée par APACHE EVASION (06.61.02.01.31) et pot de fin de saison du Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief, Place Xavier AUTHIER, à partir de 11h30

Dimanche 25 septembre : Balade au pays du Mont d'Or, à partir de 09h00. Pour terminer en beauté la saison estivale, venez randonner en famille et profiter de nombreuses animations sur l'ensemble du massif. (Foyer Rural des Longevilles Mont d'Or). Participation du Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief à la ferme de BELLEVUE.

Dimanche 16 octobre : Le Pot-au-feu dansant du Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief, Salle Paul CHARLIN, à partir de 12h00. Inscriptions au 06.79.52.93.77.

Samedi 19 novembre : Concours de Belote salle Paul Charlin, à partir de 19h30. Repas buvette sur place. Inscriptions au 06.79.52.93.77 (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

Mi décembre : Organisation des échanges de produits régionaux avec nos jumeaux normands. Livraison des commandes le vendredi 23 décembre, salle Paul Charlin. (Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief)

UNE PATINOIRE A METABIEF



Nous tenons à saluer l'initiative de Madame Fanny LAITHIER, gérante du magasin Roger Maire Sport, qui est à l'origine de l'installation d'une patinoire sur le forum de la station de Métabief Mont d'Or.

Gérée par ses soins, cette nouvelle activité aura permis à un grand nombre d'enfants comme d'adultes de s'initier à une autre forme de glisse.

Le ski de descente, le ski de fond, les balades en raquette, le fantaskid park, les snow parks, le fat bike et, cette année, la patinoire auront fait de la station de Métabief l'endroit pluridisciplinaire des sports de glisse de notre beau département.

CONSTRUIRE A METABIEF : UN VERITABLE CASSE-TETE

Depuis quelques années, nombreuses sont les résidences secondaires qui sont devenues progressivement résidences principales.

Corolaire très courant et compréhensible ; les nouveaux propriétaires souhaitent agrandir leur domicile. L'urbanisation typique de Métabief entraîne de sérieux problèmes notamment dans les lotissements de "Pagotins".

L'enclavement de nombreuses propriétés ainsi que le manque de places de stationnement imposent la plus grande rigueur quant aux possibilités de développement de ce type d'habitats.

S'ajoutent à ces difficultés particulières, celles plus générales d'alimentation en eau potable, d'évacuation des effluents, de faiblesse des réseaux électriques, de circulation, de déneigement, etc...

Il convient également de rappeler que tout propriétaire d'une habitation de type Pagotin, située notamment dans les zones Crêt de la Chapelle ou Gais loisirs, est soumis au cahier des charges de ces lotissements, qui interdit toute modification de la structure originelle de ce type de construction, et qui permettrait à un voisin, au titre de l'article 1143 du code civil, d'obtenir démolition de tout agrandissement réalisé sans accord unanime des copropriétaires.

Chargée de l'étude des déclarations préalables et des permis de construire, la commune applique le code de l'urbanisme d'une manière générale et son PLU en particulier pour éviter, autant que faire se peut, la transformation de ces résidences secondaires en résidences principales.

Notre souhait, pour répondre aux demandes croissantes d'habitat permanent, est la création d'un ou de plusieurs nouveaux lotissements, ce qui ne pourra se faire que lorsque nos problèmes d'alimentation en eau potable seront résolus.

Les sociétés immobilières sont parfaitement informées des règles d'urbanisme et sont donc à même de renseigner tout acquéreur potentiel des possibilités d'agrandissement des propriétés mises en vente.

Les services de l'urbanisme de la commune, comme de la communauté de communes, sont à la disposition des habitants pour répondre à toutes questions en cette matière.

ENTRETIEN ET STATIONNEMENT AU SEIN DE LA COMMUNE

La propreté de notre commune, été comme hiver, nécessite que chacun s'y investisse.

Certes il est du ressort de la municipalité d'entretenir l'ensemble des voies et des terrains communaux, mais elle ne peut intervenir sur les parcelles privées.

Il est malheureusement régulièrement constaté que certains terrains ressemblent plus à des décharges sauvages qu'à des propriétés normalement entretenues, que certaines habitations nécessiteraient un ravalement de façade, que certaines pelouses et talus pèchent de n'être que rarement tondus, que la divagation des animaux domestiques entraîne des dépôts d'excréments sur la voie publique ou ses abords... La liste des incivilités pourrait être largement allongée.

Heureusement, de tels comportements sont très minoritaires au sein de notre commune, mais il n'en demeure pas moins qu'ils font tâches.

Autre problème récurrent durant la saison hivernale : le stationnement des voitures particulières qui gênent les opérations de déneigement, même lorsqu'un arrêté municipal de voirie l'interdit.

La mise en place de la redevance incitative risque d'entraîner de nouveaux désagrément notamment les dépôts sauvages d'ordures ménagères.

Faudra-t-il donc que la municipalité en arrive à prendre des mesures coercitives pour que chacun prenne conscience de son rôle au sein de la société ?

La municipalité, nos employés communaux font tout ce qu'ils peuvent pour donner à notre commune le plus bel aspect possible. Sans la participation de toute la population, des syndicats de copropriété, nos efforts restent vains et ne sont qu'éternels recommencement.

Ensemble agissons afin qu'il fasse beau et bon vivre à Métabief...



L'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX

La commune de Métabief est propriétaire d'un certain nombre de bâtiments dont bien sur la mairie, mais aussi le cinéma, l'Eglise, le musée de la meunerie avec la halte garderie et la discothèque, l'école, l'hygiène sociale abritant la cantine et le périscolaire, l'ancien lavoir siège du club des « Chats gris », le Pôle VTT, la Salle Paul Charlin, la Salle du Tertre, la salle des Perrières, les ateliers municipaux, etc...

Outre le fait qu'en application de la loi ALUR, tous ces bâtiments sont dans l'obligation d'être mis aux normes d'accessibilité avant 2019, toutes ces infrastructures nécessitent également un entretien régulier. De nombreux travaux auront été entrepris durant le dernier exercice et il nous est paru important vous présenter les principaux.



LA SALLE PAUL CHARLIN :

Cette salle, située en limite du bâtiment d'accueil du SMMO, en fond des premières places Xavier AU-THIER, est utilisée pour de multiples activités dont notamment la salle hors sac en période hivernale. En dehors de cette période, elle est louée aux habitants



de la commune pour la réalisation de diverses activités privées. Bien qu'énergivore, cette construction ne peut qu'être partiellement traitée, car située au pied des pistes, elle risque d'être impactée par les travaux de restructuration du SMMO au bas de la station.

La décision a donc été prise de limiter les travaux tendant à limiter les dépenses de chauffage au changement des radiateurs et la mise en place d'un nouveau tableau électrique.

LA SALLE DU TERTRE :

Utilisée par de nombreux clubs et associations pour des activités sportives, cette salle avait souffert des années passées et nécessitait de nombreux travaux d'étanchéité.

Le toit en bac acier, fuyait depuis plusieurs années et malgré de nombreux petits travaux de colmatage nécessitait un remplacement total.



Les huisseries en bois dotées de simple vitrage laissaient passer autant de vent que de lumière. Leur remplacement par des nouveaux châssis en PVC dotés de double vitrage a donc été décidé. Si le remplacement des fenêtres n'a pas posé de soucis, celui des portes s'est trouvé confronté aux normes d'accessibilité. Les ouvrants actuels sont trop étroits de 3 cm. Il conviendra donc d'élargir les chambranles avant de remplacer les huisseries.

LA SALLE DES PERRIERES :

Située à proximité du terrain de football, cette salle comporte deux parties distinctes.

La première abrite les vestiaires et douches de l'association football club "Mont d'Or Deux Lacs". La seconde, concédée en gestion par la commune au Comité des Fêtes et de Jumeilage de Métabief.



Elle est régulièrement utilisée pour les manifestations de l'association, mais peut-être également louée par les habitants de Métabief ou des communes environnantes pour l'organisation de manifestations privées.

L'HYGIENE SOCIALE :

En ce qui concerne l'ancien bâtiment de l'hygiène sociale qui abrite aujourd'hui la cantine et le périscolaire, on ne parle plus d'entretien mais de remplacement, tant la réhabilitation aurait posé problème et aurait représenté un gouffre financier. C'est à cet emplacement que débiteront très prochainement les travaux de construction de la nouvelle maison de vie.



L'ANCIEN LAVOIR - SIEGE DU CLUB DES CHATS GRIS :

Cette ancienne bâtisse est construite en léger surplomb de la route du village. Le mur de soutènement avait beaucoup souffert des intempéries. Les infiltrations des eaux de ruissellement et les températures négatives avaient eu raison du jointoiment des pierres.

C'est l'entreprise BOUCARD qui a été chargée du démontage et de la reconstruction du muret à l'aide des pierres existantes. La grille en fer forgé a également été remplacée en sa position d'origine. Des travaux d'enrobage des sols et de canalisation des eaux pluviales ont finalisé l'ouvrage.



L'ECOLE :

Située à toute proximité de la mairie, l'école nécessite de constants travaux d'entretien. Installation d'étagères, de portes manteaux, révision de la chaufferie, révision de l'isolation, etc...

Les derniers travaux ont concerné le préau qui présentait quelques risques pour la sécurité de nos petits écoliers.

La pose de crochets antichute de neige et le remplacement du chéneau et de la gouttière ont finalisé la sécurisation de l'édifice.

L'EGLISE :

Là encore, problème de risques de chutes de neige du toit sur le parking desservant le cabinet médical. La pose de barres antichute sur le pan de toit en surplomb du parking a prouvé toute son efficacité cet hiver.

Petit problème résolu, il convenait de traiter un problème d'humidité mineur, situé sous le parquet de la nef entre le cœur et la chaire.

Comme bien souvent en ce qui concerne les anciens bâtiments, l'importance des travaux n'apparaît qu'après démontage. Du petit gonflement du parquet il



est rapidement apparu que les solives étaient pourries et que des quelques mètres carrés que nous pensions impactés il fallait envisager de changer une grande partie du parquet de l'aile gauche de l'église. Ceci ne pouvant se faire qu'en modifiant complètement la structure du sol aujourd'hui constitué de tout-venant de gros calibre posé à même le sol, en l'occurrence de la marne.

Gageons que sous peu l'église de "la présentation de la vierge" aura retrouvé son lustre d'antan.

Il ne s'agit là que de quelques exemples récents. De nombreux autres travaux sont régulièrement entrepris au sein de la commune sur nos bâtiments.

Nombres d'entre eux sont réalisés par l'équipe des employés communaux lorsqu'ils sont dans leur domaine de compétence mais il est également régulièrement fait appel aux professionnels du bâtiment et des travaux publics choisis de préférence parmi les entreprises de Métabief ou des communes environnantes.

Rédaction : Gérard DEQUE, Fanny DEBOIS, Marie-Pierre CHEVALET, Magali MOUROT, Bernard WAUTHY
Graphisme, mise en page et crédit photos : Bernard WAUTHY
Impression : Sté MAIRE à PONTARLIER- Numéro tiré à 2500 exemplaires - Tous droits de reproduction réservés.
Retrouvez tous les numéros de la gazette sur le site internet de la commune : www.metabief.fr



ECONOMISER L'EAU DANS NOS BÂTIMENTS PUBLICS C'EST POSSIBLE !

En 2012, l'ASCOMADE (Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement), en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse - Délégation de Besançon, a lancé une démarche régionale de réduction des consommations d'eau dans les bâtiments publics.

LA COMMUNE DE MÉTABIEF A DÉCIDÉ DE S'ENGAGER DANS CETTE ACTION, AFIN DE METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ÉCONOMIES D'EAU PERFORMANTE ET PÉRENNE, SUR SES BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS.

Ce partenariat a ainsi permis de réaliser gratuitement un diagnostic sur les installations communales, et en accord avec la municipalité, de mettre en œuvre un certain nombre d'actions :

1 Afin de faciliter le contrôle régulier des consommations, le compteur d'eau de chaque bâtiment communal fait désormais l'objet d'un compte en ligne sur <https://www.gaz-et-eaux.info>. Grâce à la télérelève mise en place par la municipalité depuis 2012, l'ensemble des administrés peuvent également créer leur compte en ligne. Hormis le caractère d'information qu'il peut apporter, ce service permet surtout d'identifier rapidement d'éventuelles fuites pour pouvoir les stopper aussitôt et limiter ainsi les pertes.

30 À 70 %
D'ÉCONOMIES

9 BÂTIMENTS
ÉQUIPÉS

2 Neuf bâtiments communaux ont été intégralement équipés en robinets et douchettes hydro-économes. Rappelons qu'un robinet standard débite au minimum 12 litres par minute sous une pression normale (de 2 à 3 bars). C'est bien plus qu'il n'en faut pour les usages habituels tels que se laver les mains ou faire la vaisselle. Ces nouvelles installations permettront d'économiser de 30 à 70 % d'eau.

3 Des affiches ont été mises en place dans toutes les salles à disposition du public et des associations (Salle du Tertre, Salle Paul CHARLUN, Salle des Perrières, Local 3 âge, Pôle VTT, Ecole et Bibliothèque). Elles informent les usagers de la démarche et les encouragent à adopter des comportements économes.

4 Enfin, la commune a fait l'acquisition d'un nettoyeur haute pression pour ses services techniques. L'économie estimée est de l'ordre de 75% de la consommation d'eau par rapport à un tuyau d'arrosage classique.

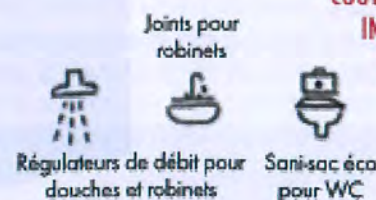
75 %
D'ÉCONOMIES
ESTIMÉES

À LA MAISON AUSSI, ON PEUT ÉCONOMISER L'EAU SANS SE RUINER

En équipant ses robinets, douches et chasses d'eau en matériel hydro-économe

En adoptant des gestes simples

COÛT MOYEN
INDICATIF
25 €



Jointes pour robinets
Régulateurs de débit pour douches et robinets
Sanisac éco pour WC



Plus d'informations sur
www.metabief.fr